

ce qui arriverait sous le nouveau régime, mais, comme dans tout ce qu'il fait, apparemment, il n'a su prévoir ce qui s'est produit en fait et, en conséquence, les intéressés ont souffert et continuent de souffrir.

Le ministre nous apprend aujourd'hui que l'avenir sera rose: le gouvernement engagera une autre firme de conseillers en administration pour étudier tous les aspects du système de paie du gouvernement. Le ministre a enfin décidé qu'il importe d'en examiner toute la structure. Si le gouvernement actuel continue à engager des experts en administration à ce train-là, nous apprendrons bientôt qu'on a retenu les services d'une maison de conseillers en administration afin de revoir les travaux de la multitude d'experts engagés pour relever les lacunes que le gouvernement n'avait pas prévues quand il a entrepris des changements. Si le ministère des Approvisionnement et Services a besoin de conseillers en administration, il aurait dû les engager avant de s'embourber, non pas après. Le service lui-même devrait sûrement être capable de décider ce qu'il faut faire sans avoir à dépenser des fonds additionnels pour des experts de l'extérieur.

Plutôt que de repasser le fardeau à des gens de l'extérieur, le ministère des Approvisionnement et Services devraient donner l'exemple aux autres ministères dans l'examen et la solution de leurs problèmes sans attendre que ceux-ci se présentent avec une telle acuité et qu'ils causent tant de bouleversements.

Le ministre doit savoir que c'est une explication nettement insuffisante de l'inaptitude de son ministère à régler la situation. Les 185,000 employés, eux, le savent sûrement.

A cause de l'imprévoyance du gouvernement, le contribuable canadien a dû porter le fardeau des dépenses d'un personnel supplémentaire de 75 et de 3,000 heures de surtemps. C'est lamentable et c'est une preuve de l'impuissance du gouvernement à régler les problèmes de l'heure.

M. Stanley Knowles (Winnipeg Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le ministre des Approvisionnement et Services de nous avoir remis, il y a quelques heures, un exemplaire de sa déclaration et je le remercie également d'avoir fait cette déclaration ce matin.

• (11.20 a.m.)

On saura d'ici quelques heures, je suppose, si les difficultés et les retards subis ces derniers temps ont été résolus. Si oui, nous n'en entendrons plus parler, mais sinon, nous aurons d'autres nouvelles de ceux qui n'ont pas encore reçu leur chèque de rappel.

Je n'ai que trois brefs commentaires à faire. Premièrement, je me joins au ministre des Approvisionnement et Services pour critiquer les autres secteurs du gouvernement qui ont fait preuve d'une lenteur excessive au sujet des hausses de traitements. Comme le ministre l'a dit deux ou trois fois, il se trouve à l'extrémité de la filière. C'est ailleurs que le retard s'est produit. J'espère bien sincèrement que l'on accélérera la marche des négociations collectives et l'application des hausses de traitements et que le ministre des Approvisionnement et Services n'aura pas à s'en prendre ainsi à d'autres secteurs du gouvernement.

Le deuxième de mes trois commentaires a, je crois, été signalé par l'orateur précédent. Moi aussi, je crains que la présence de cette maison d'experts-conseils ne suscite des difficultés. Il nous en faudra d'autres, puis on devra présenter un Livre blanc et, à la fin, nous devons déferer la question à un comité. Il me semble exister un moyen plus simple de résoudre le problème. Le paragraphe qui me plaît davantage dans la déclaration est l'avant-dernier:

J'espère que les représentants des associations d'employés participeront activement à cette étude et qu'ils y exprimeront le point de vue de leurs membres.

J'ose croire que le ministre changera cet espoir en réalité. J'ai remarqué avec intérêt les observations à ce sujet formulées notamment par l'Alliance de la fonction publique du Canada et l'Institut professionnel du service public du Canada. Ces organismes ont indiqué clairement que le problème principal n'est pas imputable au personnel du Bureau central de paye mais au régime lui-même, et ils ont des idées sur la façon d'améliorer le régime. Leur manière d'aborder cette question est beaucoup plus pratique que celle des experts-conseils. J'espère que le ministre ne se contentera pas de souhaiter qu'ils s'occuperont de l'affaire mais qu'il les y amènera de façon très active et qu'il s'en assurera le concours pour remédier à la situation et faire qu'on n'ait plus qu'à oublier tous ces attermolements.